

SECTION II :

Suivi des progrès

OBJECTIF 1 : ÉLIMINER L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM

Cible 1.A : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1,25 dollar USD par jour⁴

La pauvreté extrême est en net recul depuis plusieurs années, même dans les pays à faible revenu, en dépit d'une croissance démographique importante. Dans l'ensemble des pays en développement, la proportion des personnes vivant avec moins de 1,25 dollar USD par jour a chuté de 42 pour cent en 1990 à 25 pour cent en 2005. Une telle amélioration s'explique par la croissance économique soutenue de la plupart des pays en développement et par les progrès notables obtenus en matière de réduction de la pauvreté dans des pays à forte population tels que la Chine, l'Inde ou l'Indonésie. Si cette tendance se confirme, les pays en développement parviendront vraisemblablement à atteindre, d'ici 2015, le taux cible de 21 pour cent de la population vivant avec moins de 1,25 dollar USD par jour.

Durant ces dix dernières années, l'Afrique a indéniablement contribué à la croissance économique mondiale, mais cette performance ne s'est pas traduite par une réduction significative de la pauvreté parmi les populations du continent. En effet,

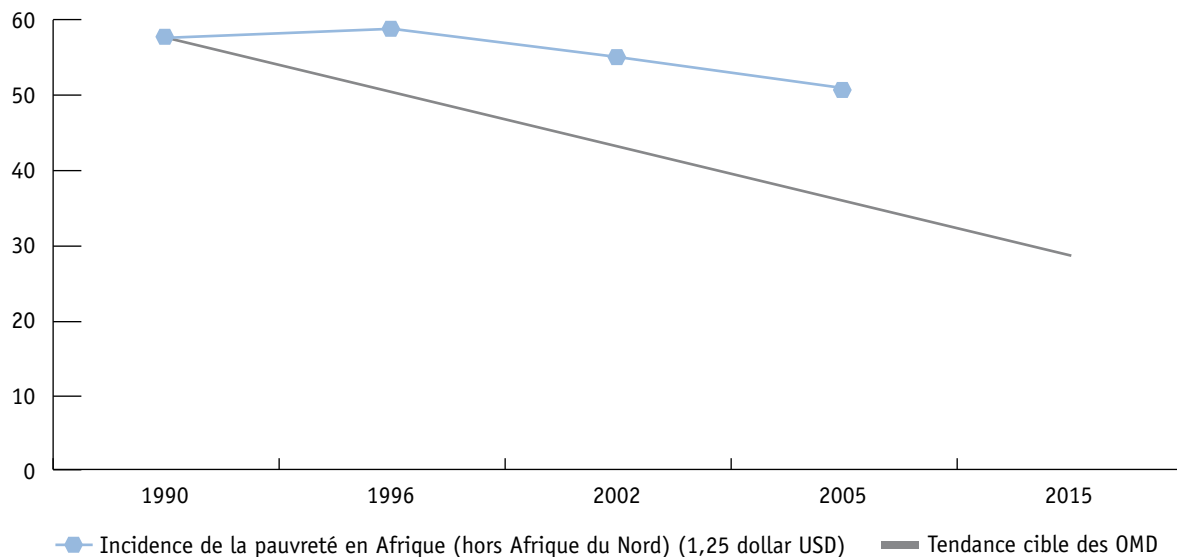
⁴ Le taux de pauvreté représente la proportion de la population vivant avec moins de 1,25 dollar USD par jour, mesuré en prix internationaux 2005 et en parité du pouvoir d'achat (PPA).

si l'on excepte l'Afrique du Nord, la proportion des africains vivant avec moins de 1,25 dollar USD par jour n'a baissé que de manière marginale, en passant de 58 pour cent en 1990 à 51 pour cent en 2005⁵. Ce pourcentage est toutefois très inférieur à la cible de 29 pour cent à atteindre en 2015 (*Figure 1*). En outre, en raison des effets cumulés de la crise alimentaire, de la crise du pétrole et de la crise financière entre 2006 et 2008, un recul a été enregistré par rapport aux gains si chèrement acquis pendant la décennie précédente sur le plan de la réduction de la pauvreté absolue⁶. Nonobstant ce revers, dans les années 1998 à 2008, un certain nombre de pays africains, tels que le Cameroun, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, le Sénégal

⁵ Il importe de rappeler que la réduction de la pauvreté en Afrique avant la crise financière mondiale faisait l'objet d'une certaine controverse. Par exemple, Pinkovskiy et Sala-i-Martin (2010) soutiennent que la pauvreté a régressé plus rapidement que prévu grâce à l'effet de distribution de la croissance économique rapide dans la région, ce qui pourrait conduire à la réalisation de l'objectif concerné avant 2015. Cependant Chen et Ravallion (2008) parviennent à la conclusion que la pauvreté en Afrique ne baisse pas suffisamment vite pour compenser la forte croissance démographique du continent. Wodon (2007) reconnaît le rôle de la croissance économique dans la réduction de la pauvreté mais considère que l'évolution des inégalités limite les gains que les pauvres peuvent escompter de la croissance dans plusieurs pays d'Afrique. La Banque mondiale et le FMI (2010) expliquent également que les conditions initiales prévalant en Afrique font qu'il est difficile pour la croissance d'y conduire à une réduction rapide de la pauvreté, et précisent que le rythme du progrès est inversement proportionnel aux conditions initiales.

⁶ D'après les projections de l'IFAD (2010), la proportion des africains (hors Afrique du Nord) vivant en dessous du seuil de pauvreté était de 52,5 pour cent en 2008.

Figure 1: Tendence à la baisse de la pauvreté en Afrique (hors Afrique du Nord) par comparaison à la tendance cible de 2015 (%)



Source : données compilées à partir des données disponibles sur : <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/povDuplic.html>.

et le Maroc sont parvenus à inverser la tendance en progressant sur la voie de l'atténuation de la pauvreté⁷ (Figure 2).

Le suivi des progrès en matière de réduction de la pauvreté en Afrique se heurte à l'absence de données provenant d'enquêtes statistiques détaillées et fiables, effectuées à des intervalles réguliers. Même lorsque des enquêtes de qualité sont menées, les retards intervenant dans la publication des résultats nuisent au suivi de la pauvreté sur le continent. De telles lacunes sont particulièrement criantes en Afrique (hors Afrique du Nord), dont près de

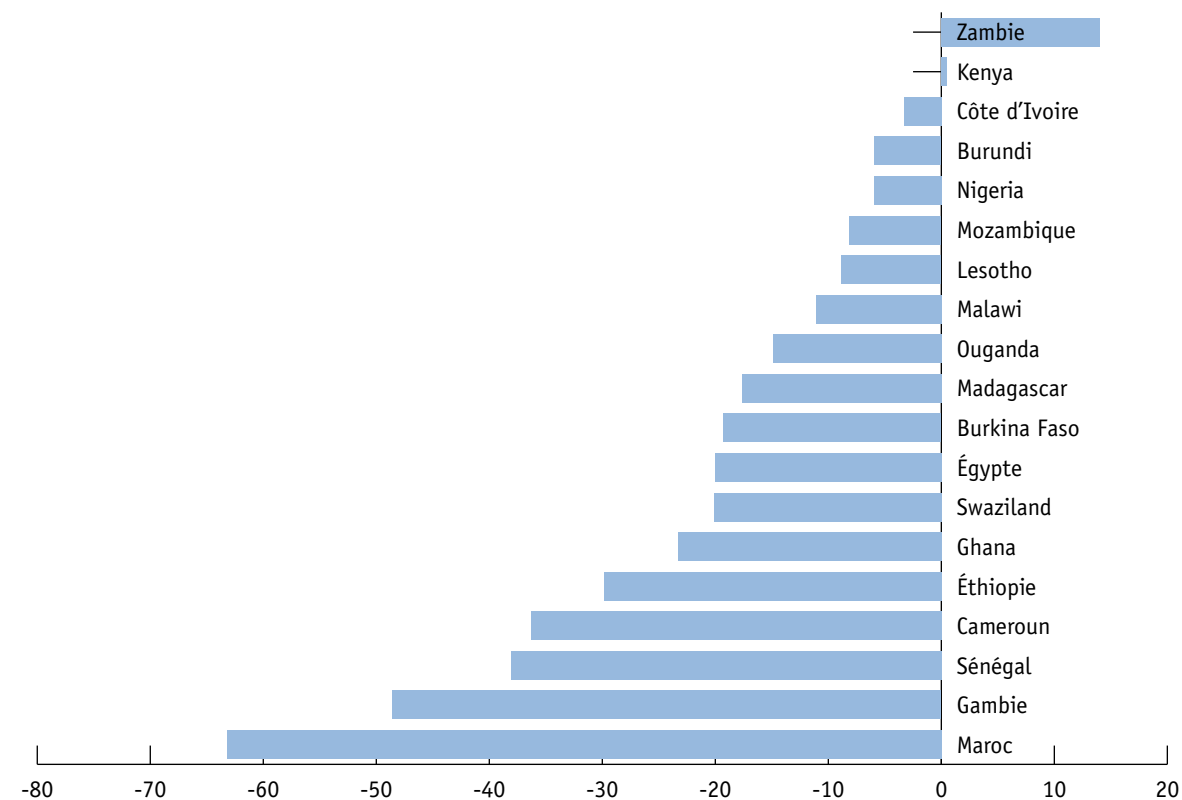
la moitié des pays ne disposent pas de données suffisantes pour procéder à des comparaisons diachroniques. Pour que la prise de décision soit fondée sur des faits, il faut que les gouvernements, le secteur privé et les partenaires du développement accordent une attention accrue aux enquêtes d'opinion des ménages à la faveur d'une meilleure allocation des ressources et d'un renforcement des capacités. Il convient aussi de réfléchir sérieusement à la nécessité de combler l'écart entre les statistiques nationales et internationales.

L'écart de pauvreté demeure élevé en Afrique

Ce taux mesure le manque à gagner des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Fixé à 1,25 dollar USD par jour, le seuil de pauvreté international représente un niveau de revenu type dans les pays très pauvres. Il n'en demeure pas moins que d'innombrables personnes subsistent avec moins

⁷ Par comparaison aux statistiques internationales, les rapports de plusieurs pays font également état de progrès appréciables en matière de réduction de la pauvreté. Par exemple, les statistiques officielles de l'Algérie signalent une chute appréciable de la pauvreté, qui est passée dans ce pays de 14,1 pour cent en 1995, à 5 pour cent en 2008.

Figure 2 : Évolution du pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (1,25 dollar USD par jour) entre 1998 et 2008



Source : données compilées à partir des données du FIDA (2010, pp. 245–252).

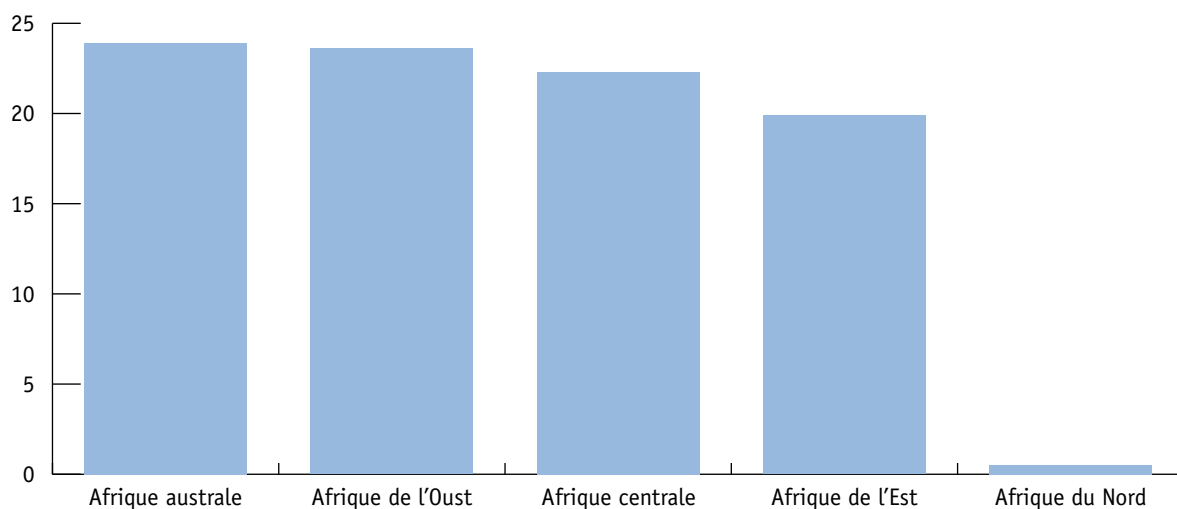
que cela. La croissance économique et les améliorations apportées à la distribution des revenus ou de la consommation sont susceptibles de réduire le taux d'écart de pauvreté. En Afrique du Nord, l'écart de pauvreté est resté stationnaire, à 1 pour cent, entre 1990 et 2005, tandis que dans le reste de l'Afrique, il a enregistré une amélioration, avec une baisse de 26 à 21 pour cent durant la même période. Les variations sous-régionales en matière d'écart de pauvreté sont élevées (*Figure 3*). Ces données indiquent le pourcentage des populations vivant en deçà du seuil de 1,25 dollar USD par jour. Elles révèlent ainsi l'étendue de l'existence

de groupes vulnérables dont la présence nécessite des politiques d'intervention spécifiques. Pour améliorer ce taux, il convient de stimuler la croissance et la productivité dans les secteurs où les pauvres sont les plus actifs (comme par exemple l'agriculture et les activités du secteur informel).

La proportion des « travailleurs pauvres » reste un défi majeur

Les « travailleurs pauvres » sont des employés qui vivent dans des ménages dont les membres individuels subsistent avec moins de 1,25 dollar USD par jour. La plupart d'entre eux ne bénéficient

Figure 3 : Taux d'écart de pauvreté par sous-région africaine, 2008 (%)



Source : données compilées à partir des données du FIDA (2010).

d'aucune protection sociale ni d'aucun filet de sécurité pour se prémunir contre le ralentissement de l'activité économique. Ils ne parviennent souvent pas à épargner pour faire face aux périodes difficiles. Comme les emplois vulnérables relèvent en général de tâches à faible productivité, et comme la crise financière mondiale a fait baisser la productivité individuelle⁸, le nombre des travailleurs pauvres a vraisemblablement augmenté ces dernières années et les projections indiquent que cette tendance devrait se confirmer (ONU, 2010). D'après les données disponibles, la proportion de la population active en Afrique (hors Afrique du Nord) gagnant moins de 1,25 dollar

8 La productivité individuelle a baissé dans presque toutes les régions du monde pendant la récente crise financière, sauf en Asie du Sud, en Asie de l'Est et en Afrique du Nord, qui ont été relativement épargnées. La productivité individuelle a été touchée de plein fouet en Amérique latine et aux Caraïbes, dans le Sud-Est de l'Europe (hors UE) et la CEI, au Moyen-Orient et en Afrique (hors Afrique du Nord), où elle est enregistrée une croissance négative de 2007 à 2009 (OIT, 2011).

USD par jour était en 1998 de 67 pour cent. Elle s'était améliorée, passant à 58 pour cent en 2008 pour reculer à nouveau à 64 pour cent en 2009. Cette évolution contraste vivement avec les améliorations plus prononcées dans les autres régions durant la même période (diminution de 67 pour cent à 11 pour cent en Asie de l'Est et de 22 pour cent à 14 pour cent en Afrique du Nord) (OIT, 2010b).

Persistance du clivage rural-urbain dans la prévalence de la pauvreté

D'après le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* (FIDA, 2010), la pauvreté en milieu rural est toujours très élevée en Afrique (hors Afrique du Nord). Bien qu'elle ait quelque peu décliné, passant de 64,9 pour cent en 1998 à 61,6 pour cent en 2008, ce chiffre correspond presque au double de la moyenne de 34,2 pour cent établie pour l'ensemble des pays en développement (FIDA, 2010). L'Afrique (hors Afrique du Nord) est certes

parvenue à réduire son taux de pauvreté rurale de 5,1 pour cent entre 1998 et 2008, mais les pays en développement dans les autres régions du monde ont enregistré de bien meilleurs résultats en la matière. L'Amérique latine et les Caraïbes ont ainsi réduit leur taux de pauvreté rurale de 68,8 pour cent, l'Asie du Sud-Est de 51,4 pour cent et la région Moyen-Orient/Afrique du Nord de 45,5 pour cent.

Ces régions sont parvenues à traiter les causes premières de la pauvreté rurale, notamment l'insuffisance des ressources, les opportunités économiques limitées (dont le manque d'accès aux marchés et les mauvaises récoltes), le faible niveau d'éducation, et les désavantages associés aux inégalités sociales et économiques. Le développement rural, la croissance verte et des systèmes de santé efficaces ont favorisé une sortie rapide de la pauvreté rurale dans d'autres régions en développement. Il est crucial de remédier à ce problème en Afrique pour réduire les inégalités entre les régions. Cela exige des gouvernements qu'ils facilitent l'accès individuel et collectif aux actifs corporels tels que la terre, les habitations, les crédits et les intrants nécessaires à l'activité professionnelle. Il appartient également aux gouvernements de développer les capacités des populations rurales en leur offrant de meilleures opportunités pour accéder à l'éducation, à l'information, au débat social et aux prises de décision. Ces initiatives pourront être complétées par les mesures suivantes : création d'emplois locaux, notamment dans les secteurs non agricoles ; assistance des populations rurales pour les aider à mieux gérer les risques rencontrés ; investissements dans les infrastructures rurales, notamment en matière d'énergie, d'eau, d'assainissement et de transports. Il convient

également d'améliorer la gouvernance tant au niveau national que local.

La crise financière mondiale et son impact sur la réduction de la pauvreté

En dépit des projections de croissance prometteuses établies pour le continent, la crise financière mondiale risque d'avoir des séquelles dont les impacts seront sans doute décisifs pour la réalisation de l'OMD 1, d'ici 2015 et au-delà. Alors que le reste du monde est en bonne voie de réduire de moitié sa population à faible revenu, cet objectif demeure un grand défi pour l'Afrique (hors Afrique du Nord). Avant la crise, le taux de pauvreté projeté était estimé à 35,9 pour cent pour 2015, mais il a été depuis revu à la baisse à 38 pour cent. Cela signifie que 20 millions de personnes de plus vivront dans la pauvreté en 2015. Cependant, si le scénario d'une faible croissance venait à se vérifier⁹, ce chiffre ferait plus que doubler pendant la même période, pour atteindre 55 millions de personnes¹⁰ (Figure 4). De fait, d'après les estimations révisées de la Banque mondiale, la crise aurait plongé dans la pauvreté extrême 50 millions de personnes supplémentaires en 2009 et 14 millions d'autres en 2010. Les populations les plus touchées vivaient principalement en Afrique (hors Afrique du Nord) et en Asie de l'Est et du Sud-Est.

9 Le scénario de faible croissance suppose une absence ou quasi-absence de croissance pendant cinq ans environ, suivie d'une lente reprise (Banque mondiale et FMI, 2010).

10 Ibid.

Figure 4 : Impact projeté de la crise économique sur la réduction de la pauvreté en Afrique (hors Afrique du Nord), 2005-2020



Source : données compilées à partir des données de la Banque mondiale et du FMI (2010).

Cible 1.B Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif

Indicateur 1.4 : Taux de croissance du PIB par personne occupée

Un indicateur important pour la mesure des changements dans la qualité de l'emploi est celui de la productivité individuelle¹¹. Pour améliorer les niveaux de vie et réduire durablement la pauvreté, il faudra obligatoirement passer par une amélioration de la productivité individuelle. À l'instar de ce qui s'est passé dans de nombreuses autres régions en développement, la production par travailleur

en Afrique, qui avait augmenté depuis 2002, a accusé une baisse sensible en 2009 en raison de la crise économique mondiale (Figure 5). Alors que la croissance de la productivité individuelle est restée positive en Afrique du Nord, sa progression annuelle a néanmoins chuté de 2,9 pour cent en 2007 à 1,6 pour cent en 2009. Le déclin a été beaucoup plus prononcé dans d'autres sous-régions de l'Afrique, passant de 3,5 pour cent à -1,2 pour cent sur la même période. Le ralentissement du taux d'accumulation du capital et la faiblesse du taux de croissance de la productivité totale des facteurs¹² expliquent peut-être la forte baisse de la productivité individuelle. De manière générale, la production par travailleur en Afrique (hors Afrique

11 La productivité individuelle est égale à la production par unité de travail.

12 Les gains de productivité résultent d'un usage plus efficace du capital et de la main-d'œuvre ainsi que des avancées technologiques.

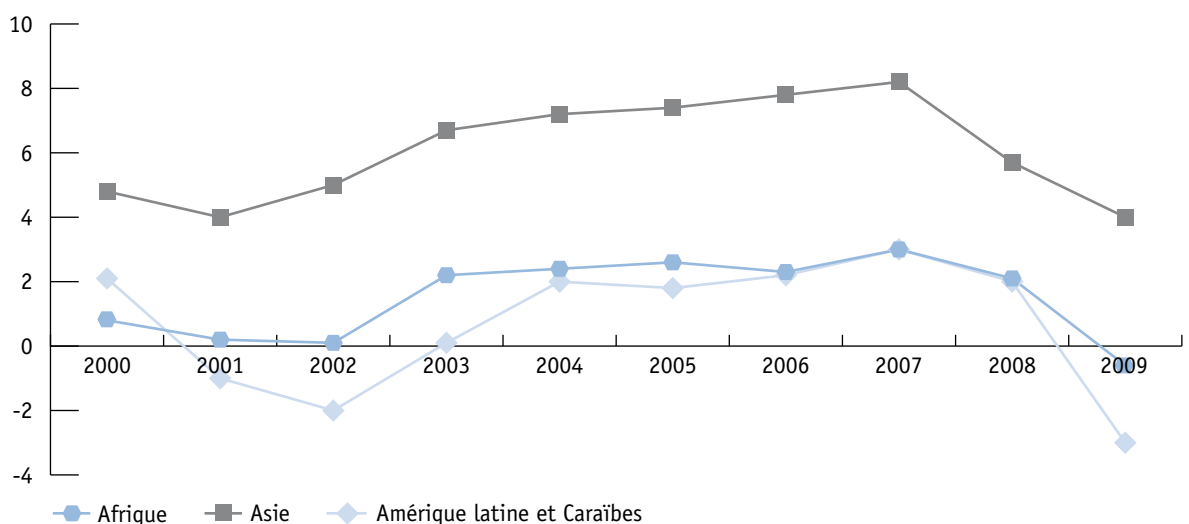
du Nord) est nettement plus faible que celle des autres régions. À titre de comparaison, la productivité par travailleur en 2009 dans différentes régions du monde a été estimée comme suit : 5 141 dollars USD pour l'Afrique (hors Afrique du Nord) ; 16 236 dollars USD pour l'Afrique du Nord ; 12 383 dollars USD pour l'Asie de l'Est, 22 252 dollars USD pour l'Amérique latine et les Caraïbes et 70 946 dollars USD pour les pays développés et l'Union européenne (OIT, 2011).

Les moyennes sous-régionales masquent de fortes variations dans la productivité, mesurée par le ratio PIB/habitant, d'un pays africain à l'autre. Dans les pays africains pour lesquels des données comparables sont disponibles, la croissance moyenne du PIB par habitant a été de 55,8 pour cent entre 1990 et 2009. Durant ces dix années, la croissance était positive dans trente-sept pays et négative dans quatorze autres. Deux pays producteurs de

pétrole (Guinée équatoriale et Soudan) ont été les plus performants, devant le Mozambique, le Cap-Vert, Maurice et la Tunisie.

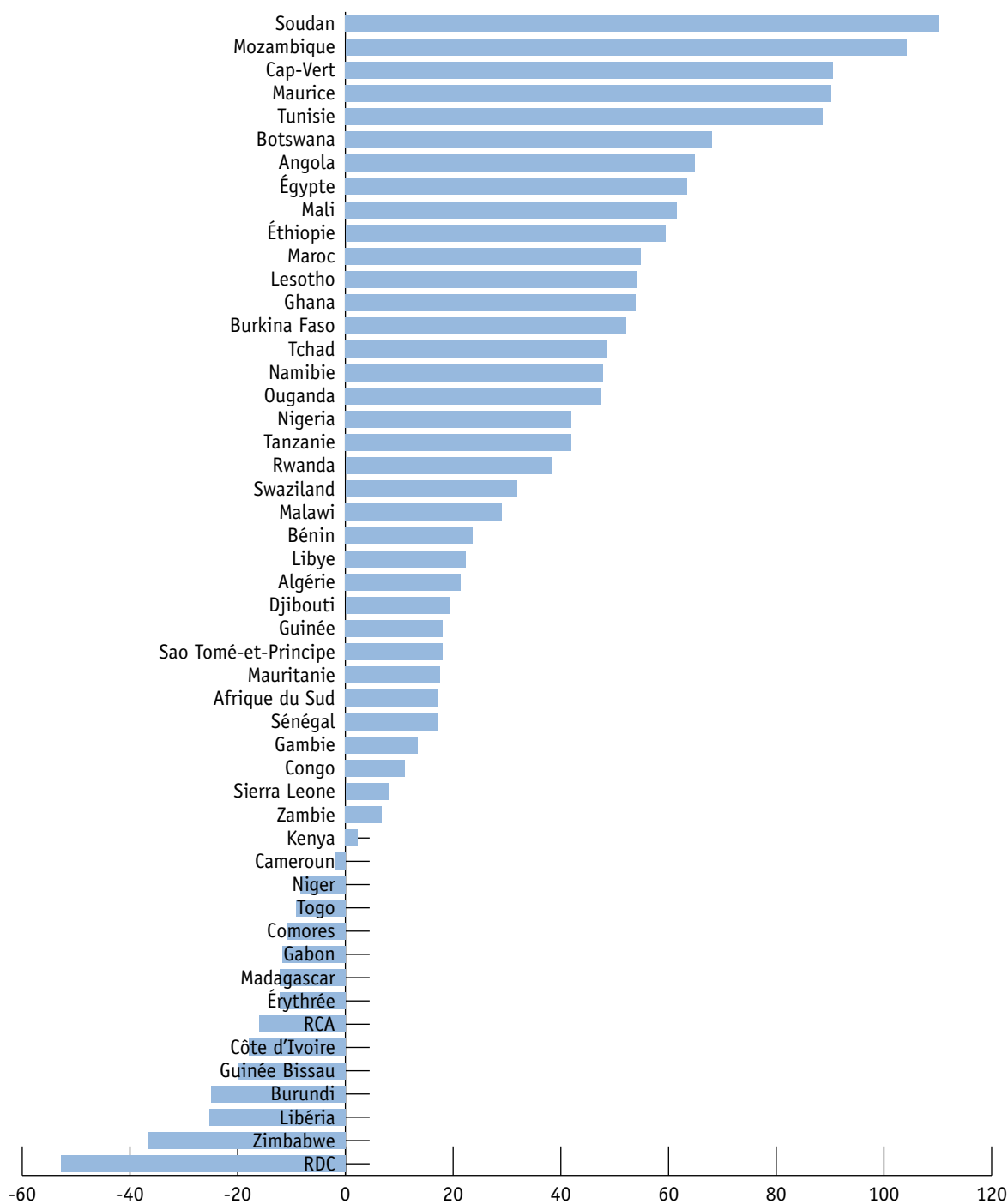
Le fait que la Guinée équatoriale dispose d'importantes installations pétrolières en mer et d'une infrastructure pétrochimique explique l'accroissement massif de sa productivité. Dans d'autres pays, c'est l'usage plus efficace du capital et de la main-d'œuvre, ainsi que les progrès technologiques, qui justifient les gains de performance. Les pays les moins performants en matière de progression du PIB par habitant de 1990 à 2009 ont été la RDC, le Zimbabwe, le Libéria, le Burundi et la Côte d'Ivoire (Figure 6). La plupart des pays dont la productivité a régressé sont en situation de post-conflit. Les conflits entraînent souvent la destruction totale des infrastructures, ce qui compromet l'usage efficace des facteurs de production (dont la main-d'œuvre et le capital). Les ressources

Figure 5 : Croissance de la productivité individuelle en Afrique et d'autres régions en développement, 2000-2009



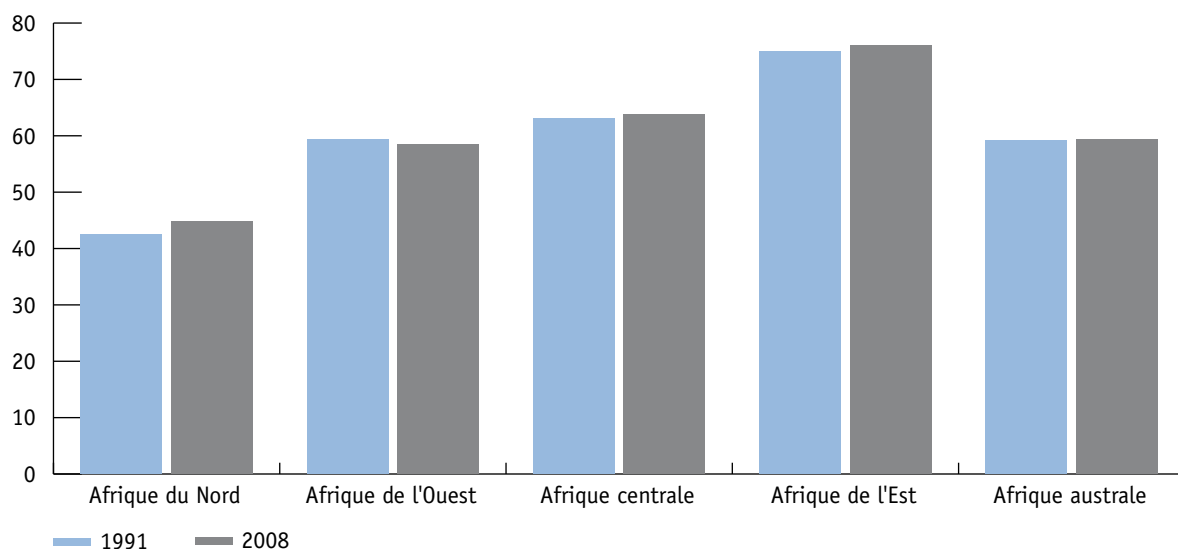
Source : données compilées à partir des données de l'OIT (2010c).

Figure 6 : Évolution du PIB par habitant, 1990-2009



Source : données compilées à partir des données disponibles sur : <http://hdrstats.undp.org/fr/indicateurs/62006.html>

Note : aucune donnée n'était disponible pour les Seychelles et la Somalie, et les données de la Guinée équatoriale ont été exclues en raison de leur impact sur le graphique. Les données relatives à l'Érythrée et la Libye remontaient à 2000, tandis que celles de Sao Tomé-et-Principe dataient de 2005. La moyenne africaine exclut la Guinée équatoriale, les Seychelles et la Somalie.

Figure 7 : Ratio emploi/population par sous-région africaine, 1991 et 2008 (%)

Source : données compilées à partir des données de la DSNU (mises à jour en juin 2010).

Note : aucune donnée disponible pour Djibouti, la Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe et les Seychelles.

susceptibles d'être affectées à l'accumulation du capital sont au contraire consacrées à des efforts de soutien humanitaire et de cohésion sociale. La résurgence des conflits et la propagation de l'instabilité politique en Afrique du Nord pourraient affecter encore davantage la productivité globale du continent.

Indicateur 1.5 : Ratio emploi/population

Création d'emplois

Le ratio emploi/population¹³, qui fournit un instantané du nombre d'emplois créés dans une économie, a augmenté d'environ 0,5 pour cent de 1991 à 2008 à l'échelle du continent. L'amélioration la plus importante durant cette période

a été enregistrée en Afrique du Nord, alors que l'Afrique de l'Ouest a accusé un léger recul. Par rapport à l'ensemble des sous-régions, c'est en Afrique de l'Est que le ratio emploi/population est le plus élevé, et en Afrique du Nord qu'il est le plus bas (*Figure 7*). Cela pourrait s'expliquer par la faible participation des femmes et des jeunes à la force active en Afrique du Nord, et par le chômage élevé qui y sévit¹⁴. Ce mélange puissant de facteurs de déstabilisation a certainement été l'un des éléments qui ont déclenché l'instabilité sociale et politique qui a récemment émaillé la sous-région.

En Afrique de l'Ouest, la part importante des industries extractives à forte intensité de capital dans la

¹³ Le ratio emploi/population est défini comme la proportion de la population d'un pays en âge de travailler, c'est-à-dire les individus âgés de plus de 15 ans occupant un emploi.

¹⁴ Voir l'OIT (2010a) pour plus de précisions sur la situation de l'emploi en Afrique du Nord.

production nationale ainsi que la prévalence des conflits dans plusieurs pays de cette sous-région y ont entraîné un recul du ratio emploi/population. En revanche, la stabilité sociale relative de l'Afrique de l'Est et la diversification économique appréciable dont elle jouit ont joué un rôle déterminant dans la pérennité de ses bonnes performances.

Les taux de chômage sont généralement plus élevés en Afrique du Nord que dans les autres sous-régions même si le rythme des progrès y a été plus soutenu pendant la période de 1991 à 2008. En Afrique du Nord, le chômage a baissé en passant de près de 14 pour cent en 2000 à 9,5 pour cent en 2008, avant de remonter légèrement à 9,8 pour cent en 2009 suite à la crise économique mondiale. La diminution du chômage a été moins prononcée dans le reste du continent, puisque le taux de chômage a reculé, de 9,0 pour cent environ en 1990 à 8,0 pour cent en 2007 avant de remonter de 0,2 pour cent en 2009 (OIT, 2011).

Les ratios emploi/population révèlent de fortes variations au niveau d'un pays donné. Sur les 49 pays pour lesquels des données comparables sont disponibles, 25 ont réalisé des progrès, l'Algérie, l'Éthiopie, le Lesotho et la Zambie ayant obtenu des gains de plus de 5 pour cent. Seul le Cameroun est resté stationnaire pendant cette période, tandis que 23 pays ont accusé un recul en la matière. La Namibie, le Rwanda, le Swaziland, la Tanzanie et le Zimbabwe ont enregistré des baisses de plus de 5 pour cent entre 1991 et 2008 (*Figure 8*). Pour remédier à cette situation, il est indispensable de diversifier l'économie en l'orientant vers les services, afin qu'elle soit moins tributaire des denrées et des matières premières traditionnelles. Il appartient aux pays concernés de se doter des capacités leur permettant d'absorber

leur main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée et de mieux aligner les programmes d'enseignement sur les réalités du marché du travail afin d'améliorer les chances d'emploi de leurs jeunes diplômés.

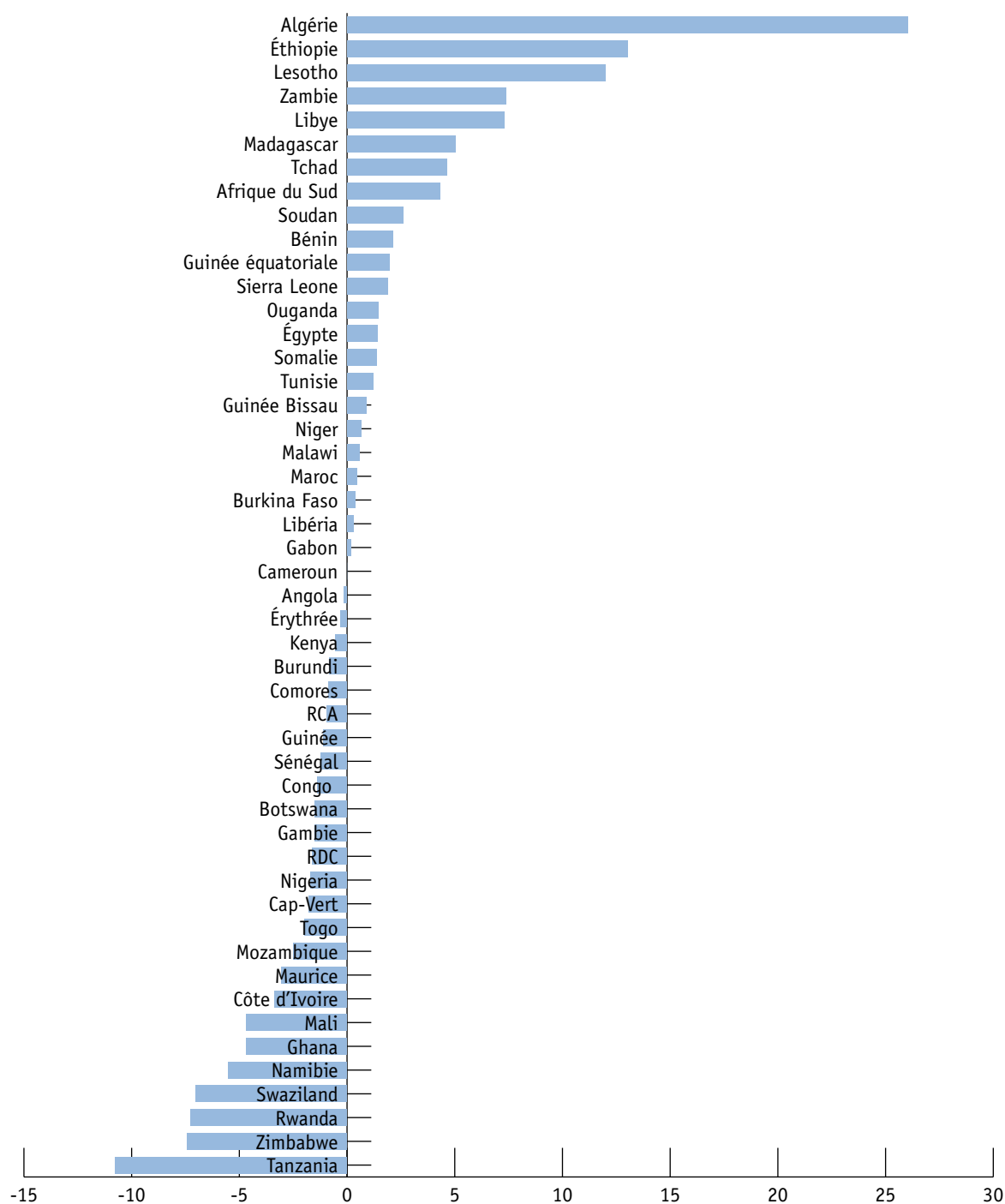
Combattre le chômage des jeunes

Les jeunes sont le fondement de la construction d'une économie solide et d'une société dynamique, dans le présent comme à l'avenir. Il n'empêche que les jeunes ont souvent été laissés pour compte dans les activités sociales et productives. Par exemple, l'emploi des jeunes (15 à 25 ans) est en baisse partout dans le monde et ce déclin a été particulièrement marqué de 2007 à 2009, durant la crise économique et par la suite. Le taux de chômage des jeunes a augmenté de 11,9 pour cent en 2007 à 13,0 pour cent en 2009. Il était chiffré à 13,1 pour cent en 2010 (OIT, 2010a). Le chômage des jeunes constitue l'un des grands problèmes de l'Afrique, car la proportion des jeunes dans la population totale y est plus forte que partout ailleurs, sans parler du taux de pauvreté très élevé et du manque de diversification économique.

Le chômage des jeunes en Afrique constitue désormais une préoccupation majeure en termes de développement car ce phénomène a donné lieu à des situations précaires, particulièrement en Afrique du Nord¹⁵. En 2008, plus de 20 pour cent des jeunes au sein de la population active y étaient sans emploi. De fait, en 2008, seuls 40,7 pour cent des jeunes de sexe masculin et 15,9 pour cent des jeunes de sexe féminin étaient économiquement actifs dans cette région. Cela explique pourquoi le chômage des jeunes a augmenté de 3,2 pour cent entre 1998 et 2008 en Afrique du

¹⁵ En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, le chômage des jeunes constitue un problème chronique, récurrent parce que les taux de chômage y sont les pires du monde (OIR, 2010c).

Figure 8 : Évolution du ratio emploi/population dans des pays africains sélectionnés, 1991-2008



Source : données compilées à partir des données de la DSNU (mises à jour en juin 2010).

Encadré 1 : Politique de l'emploi en Algérie

Le chômage a été un défi persistant et majeur pour le développement de l'Algérie. En 2001, les taux du chômage total et du chômage des jeunes y atteignaient respectivement 30 et 48 pour cent. Pour réduire le chômage et la pauvreté dans le pays, le gouvernement a initié une politique de l'emploi particulièrement ambitieuse. Des subventions ont été accordées aux entreprises pour les inciter à embaucher des chômeurs et un vaste programme de travaux publics a été lancé pour fournir du travail aux personnes non qualifiées. Les entreprises ont eu la possibilité d'embaucher des chômeurs sans coût supplémentaire pendant un an, le gouvernement supportant les charges salariales des jeunes travailleurs qualifiés. Des intérêts subventionnés, des subsides et des financements ont été accordés à des projets de micro-entreprises afin de favoriser le recrutement des jeunes ayant les qualifications pertinentes. Des incitations fiscales ont également été proposées aux employeurs capables de créer des emplois durables.

Ces efforts ont abouti à des résultats indéniables en rapprochant la demande d'emploi (nombre de demandeurs d'emplois) de l'offre d'emploi (nombre de vacances à pourvoir). De ce fait, le nombre des embauches conclues par l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) a augmenté de 167 pour cent de 2005 à 2009. De plus, l'emploi des femmes a enregistré une progression remarquable, passant de 1,2 million à près de 1,5 million de salariées, soit une augmentation de 20 pour cent. Au total, entre 2004 et 2009, le gouvernement algérien a réussi à créer 1,3 million d'emplois. Cette évolution positive a conduit à une baisse du taux de chômage total de 30 pour cent en 2000 à 15,3 pour cent en 2005, puis à 10,2 pour cent en 2009. En particulier, le taux de chômage des jeunes a reculé, passant de 48 pour cent en 2001 à 31 pour cent en 2005.

La politique publique en matière d'emploi a sans aucun doute contribué à une diminution significative de la pauvreté dans le pays, laquelle ne frappait plus que 5 pour cent de la population en 2008, contre 14,1 pour cent en 1995.

Sources : Kpodar (2007) et *Algérie - Rapport National sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (2010)*.

Nord, alors qu'il a diminué de 1,7 pour cent sur le reste du continent (OIT, 2010a). Cette variation peut s'expliquer par l'insuffisance de la protection sociale, qui oblige les jeunes à s'engager dans des activités à faible productivité, surtout dans le secteur informel¹⁶. Cette situation a sûrement

contribué aux vagues récentes de protestation croissante en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Investir dans la jeunesse constitue une stratégie majeure pour transformer les défis démographiques en opportunités économiques et en autant de chances d'inclusion sociale et de réduction de la pauvreté. Il est aujourd'hui plus pressant que jamais que les pays élaborent des plans d'action en faveur de l'emploi des jeunes. Ces plans doivent analyser les obstacles qui entravent le recrutement des jeunes aux niveaux national et local et prévoir la mise à l'échelle des interventions qui s'avèrent être innovantes en termes de promotion de la

¹⁶ Bien que le secteur informel en Afrique offre des opportunités de travail aux jeunes chômeurs, il n'est pas facile d'y entrer, en raison de certains défis majeurs : manque de ressources pour accéder aux niveaux supérieurs du secteur, obstacles à l'acquisition de compétences techniques ou entrepreneuriales, environnements opérationnels défavorables (infrastructures défaillantes, telles que l'électricité) et salaires rigides (Chaudhuri et Mukhopadhyay, 2010).

participation des jeunes et de la mise à contribution du secteur privé. Les questions urgentes qu'il reste à résoudre dans de nombreux pays africains concernent notamment le manque de compétences techniques et non techniques (analphabétisme, inaptitude au calcul), les obstacles à l'emploi dûs à une faible croissance, la discrimination sur le marché du travail et l'insuffisance des financements disponibles pour le démarrage des entreprises.

Indicateur 1.6 : Proportion de la population occupée disposant de moins de 1,25 dollar PPA par jour

Cet indicateur mesure la pauvreté extrême parmi la population occupée. Au plan mondial, le nombre de travailleurs pauvres (subsistant avec moins de 1,25 dollar USD par jour) a chuté de 875,1 millions en 1999 à 631,9 millions en 2009. Contrastant avec cette tendance mondiale, cet indicateur a au contraire augmenté en Afrique, passant de 158 à 185 millions de personnes pendant la même période (Tableau 1). Cette tendance a été confortée par la rigidité des salaires nominaux couplée à une hausse du coût de la vie dépassant celle de nombreuses autres régions du monde.

Bien que le nombre de travailleurs pauvres ait augmenté en Afrique, le ratio entre travailleurs pauvres et population active totale affiche une tendance à la baisse. Cependant, un renversement marginal de cette tendance a été constaté en 2009 en raison de la crise économique, qui a provoqué la perte de nombreux emplois dans le secteur formel et favorisé le développement de l'emploi informel. Par comparaison à la moyenne mondiale de 20,7 pour cent en 2009, la proportion des travailleurs pauvres en Afrique (hors Afrique du Nord) était de 58,9 pour cent. Une tendance

comparable a été observée dans le cas des travailleurs pauvres vivant avec moins de 2,0 dollars USD par jour (Tableau 1).

La réduction de la proportion des travailleurs pauvres en Afrique nécessitera une stratégie très complète pour freiner la pratique du travail occasionnel, promouvoir l'indexation des salaires et encourager l'intégration du secteur informel dans l'économie officielle à l'échelle du continent.

Indicateur 1.7 : Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée

Les progrès en matière de réduction de la proportion des emplois vulnérables en Afrique ont été limités¹⁷. Au plan mondial, le nombre des travailleurs vulnérables est passé de 1,38 milliard en 1999 à 1,53 milliard en 2009, ce qui représente une augmentation de 11,0 pour cent environ, contre un accroissement de près de 30 pour cent en Afrique. La prépondérance du secteur informel en Afrique (hors Afrique du Nord) explique cette tendance régionale.

Bien que le nombre effectif des travailleurs vulnérables soit en augmentation, le ratio emploi vulnérable/emploi total en Afrique est à la baisse. De 1998 à 2008, ce ratio a régressé de 43,7 à 40,2 pour cent en Afrique du Nord, et de 80,5

¹⁷ Les « emplois vulnérables » englobent les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux non rémunérés. Cet indicateur donne un aperçu de l'étendue des arrangements prédominants dans le secteur du travail informel, caractérisés par le manque de protection sociale et l'absence de tout mécanisme de dialogue social. Les arrangements de ce type sont souvent associés à de faibles salaires et à des conditions de travail difficiles (OIT, 2011). La vulnérabilité du travail est un indicateur important pour mesurer la qualité de l'emploi de manière générale.

Tableau 1 : Indicateurs de la proportion des travailleurs pauvres en Afrique, 1999-2009

Année	Afrique du Nord		Afrique, hors Afrique du Nord	
	Travailleurs pauvres (millions)	% de l'emploi total	Travailleurs pauvres (millions)	% de l'emploi total
Personnes occupées disposant de moins de 1,25 dollar USD par jour				
1999	10,5	21,4	147,5	66,9
2003	11,1	20,2	156,2	63,0
2008	10,5	16,2	170,2	58,5
2009	10,7	16,1	174,6	58,5
Personnes occupées disposant de moins de 2,0 dollar USD par jour				
1999	20,7	42,2	189,6	86,1
2003	21,5	39,1	209,3	84,4
2008	20,6	31,7	236,7	81,4
2009	20,7	31,2	243,2	81,5

Source : données compilées à partir des données de l'OIT (2011).

à 75,3 pour cent dans les autres sous-régions. Cette tendance a cependant été inversée en 2009 (*Tableau 2*) en raison de la crise financière mondiale. Dans les périodes difficiles, les gens se tournent vers le secteur informel pour faire face à la disparition d'emplois dans le secteur formel. Le nombre de personnes engagées dans des emplois précaires en Afrique s'est accru de 7,4 millions en 2009, contre 8,5 millions en Asie du Sud (OIT, 2011). L'emploi vulnérable en Afrique (hors Afrique du Nord) a représenté, en 2009, jusqu'à 75,8 pour cent de la population active, taux considérablement plus élevé que la moyenne mondiale de 50,1 pour cent pour cette même année.

Les emplois précaires sont très courants dans les économies où le secteur informel prédomine.

Les gouvernements doivent donc prendre des mesures ciblées pour accroître la productivité et améliorer les conditions de travail du secteur des services. Ces mesures pourraient porter sur l'accès aux marchés de produits (promotion de la sous-traitance entre opérateurs formels et informels), l'encouragement du capital-risque et l'amélioration du cadre réglementaire¹⁸.

Une autre caractéristique de l'emploi vulnérable en Afrique est la tendance émergente à la féminisation. Environ six travailleuses sur dix en Afrique du Nord sont occupées dans des emplois vulnérables, mais ce ratio monte à huit sur dix dans le

¹⁸ Voir Obadan, Odusola, et Akerele (1999) pour les stratégies détaillées permettant de faire face aux défis de l'emploi vulnérable et du secteur informel.

Tableau 2 : Proportion de l'emploi vulnérable par rapport à l'emploi total en Afrique, 1998-2009

	Afrique du Nord			Afrique, hors Afrique du Nord		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1998	43,7	40,1	55,4	80,5	75,5	87,3
1999	42,1	38,1	52,9	79,9	74,5	87,1
2000	42,4	38,2	56,0	79,5	74,0	86,9
2005	42,6	37,0	59,7	77,1	70,1	86,2
2006	41,1	35,4	58,3	76,6	69,6	85,6
2007	41,2	35,1	69,3	76,0	69,2	84,9
2008	40,2	34,1	58,2	75,3	68,5	84,0
2009	40,4	34,9	56,7	75,8	69,5	84,0

Source : données compilées à partir des données de l'OIT (2011).

reste de l'Afrique. L'écart entre les genres pour ce qui est de l'emploi vulnérable en Afrique était de 21,8 en Afrique du Nord et 14,5 pour cent dans le reste du continent en 2009 (*Tableau 2*). Il est clair que des efforts accrus doivent être déployés pour freiner la discrimination qui s'exerce à l'égard de l'emploi des femmes dans le secteur formel, tant privé que public.

Cible 1C : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

Les progrès relatifs à cet indicateur ont été forts lents en Afrique depuis les années 1990. La proportion des habitants du continent (hors Afrique du Nord) souffrant de la faim n'a que légèrement varié, passant de 25,3 pour cent en 1990 à 21,7 pour cent en 2010 sur l'échelle de l'Indice de la faim dans le monde (IFM). Cette amélioration est très inférieure à ce qui a été réalisé en Asie du Sud-Est (25 pour cent) et dans la région Moyen-Orient/

Afrique du Nord (33 pour cent) pendant la même période¹⁹. Un des facteurs clés sous-jacents à ce phénomène est l'augmentation du prix des aliments de base, qui est resté élevé en 2009 après la crise alimentaire initiale de 2008.

La tendance à la hausse des denrées alimentaires sur le plan mondial a eu un impact majeur en Afrique. L'indice des prix alimentaires publié par la FAO en octobre 2010 montre une progression de 34 points des prix des produits alimentaires, à moins de 16 points seulement de la hausse maximale enregistrée en 2008 (FAO, 2010). Cela

¹⁹ Voir IFPRI (2010), Indice de la faim dans le monde (IFM). L'IFM est un outil statistique multidimensionnel qui permet de mesurer les progrès et les reculs dans la lutte contre la famine sur le plan mondial. Il combine les trois indicateurs suivants, qui sont pondérés de manière équivalente : 1) la proportion des malnutris en pourcentage de la population ; 2) la prévalence des enfants âgés de moins de cinq ans en situation d'insuffisance pondérale ; et 3) le taux de mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans.

vulnérabilise d'autant plus la situation alimentaire des pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDC). La récente hausse du prix du pain dans des pays tels que le Kenya, le Zimbabwe ou le Mozambique constitue également un motif de préoccupation. Bien que le prix du maïs soit resté stable au Burkina Faso, en Éthiopie, au Kenya, au Mali, au Niger et en Tanzanie grâce à de bonnes récoltes, il est en augmentation en Somalie, du fait de la sécheresse, et en Ouganda, à cause d'une forte demande d'importations.

L'augmentation du prix des aliments a été aggravée par le déclin des revenus des ménages pauvres en raison des pertes d'emploi occasionnées par le marasme économique. Ces facteurs ont tous contribué à la chute du pouvoir d'achat des consommateurs pauvres, qui doivent dépenser une part importante de leur revenu pour se procurer les aliments de base.

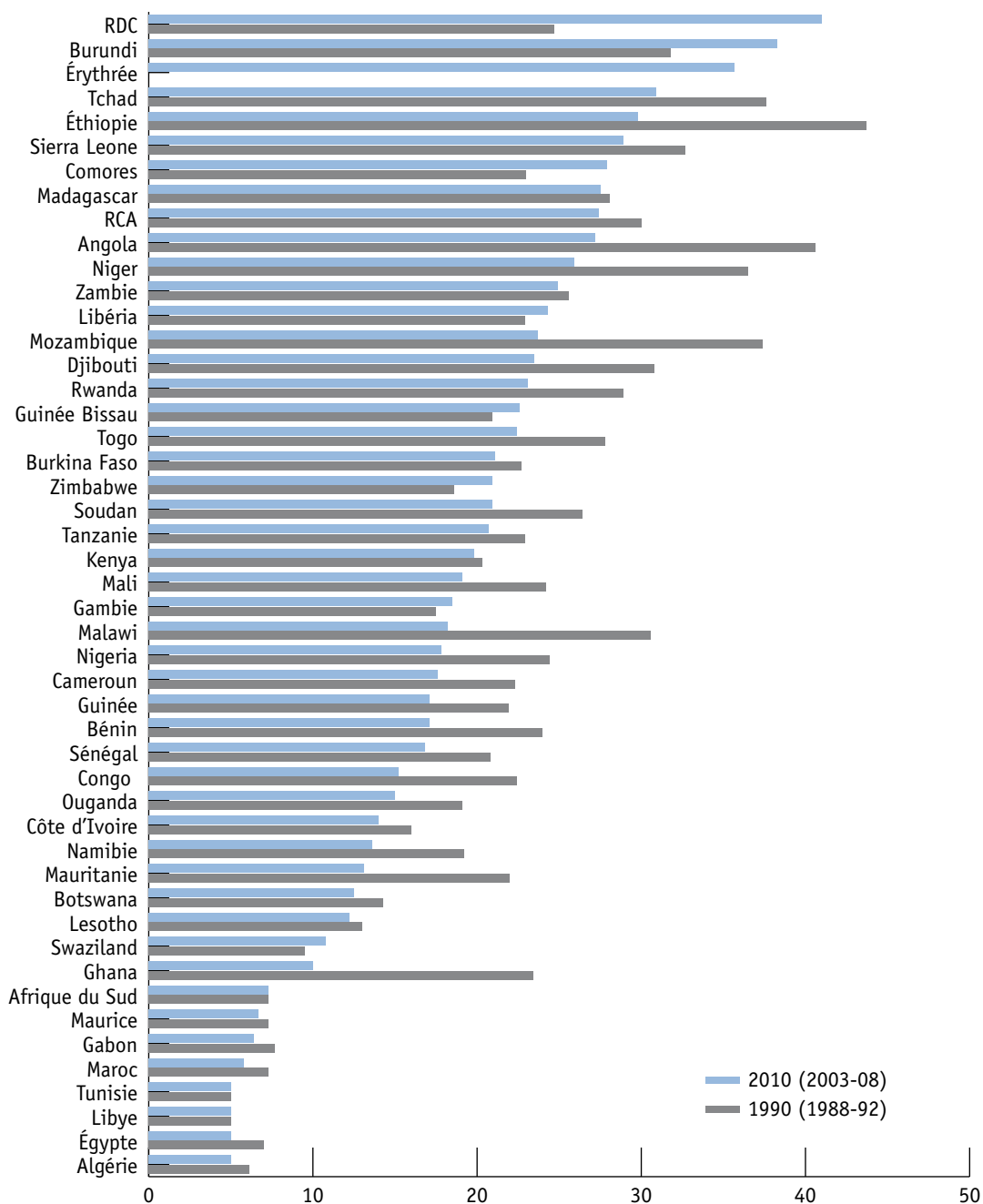
Bien que le continent dans son ensemble soit très en retard sur l'objectif de réduction de la faim, les performances à cet égard varient considérablement d'un pays à l'autre. Certains pays ont fait d'énormes progrès (*Figure 9*), tels que le Ghana et la Tunisie, qui sont les seuls à avoir déjà atteint l'objectif souhaité. Le Ghana, par exemple, a pu réduire la prévalence de la faim de 57 pour cent entre 1990 et 2008 à la faveur de saisons de pluie régulières, et grâce à une gouvernance judicieuse et stable, à des politiques macroéconomiques avisées, et à des investissements agricoles conséquents. Le Malawi et la Mauritanie ont fait baisser le niveau de la faim de 40 pour cent parmi leur population pendant cette période. En Afrique du Nord, le Maroc est le seul pays à enregistrer un indice IFM de 5,8. Les autres pays de la sous-région (Tunisie, Libye, Égypte et Algérie) ont obtenu un

indice inférieur à 5 en 2010. Le niveau alarmant de la faim dans les autres pays africains résulte de différents facteurs, liés notamment aux conflits armés (Burundi et RDC), aux catastrophes naturelles (Érythrée, Éthiopie, Kenya et Tchad), à la mauvaise gouvernance, à des moyens de subsistance non viables et à l'effondrement des institutions locales (par exemple, à la faiblesse du système de protection sociale en Gambie et la disparition de certaines institutions au Zimbabwe).

Pour faire face au problème de la faim et de la sécurité alimentaire en Afrique, l'accroissement qualitatif et quantitatif des investissements dans l'agriculture doit devenir une priorité. Or, ce secteur n'a pas reçu l'attention qu'il méritait depuis une vingtaine d'années. La proportion de l'APD totale affectée à l'agriculture est en déclin depuis la fin des années 1990. Alors qu'elle était de 15 pour cent environ en 1990, elle n'était plus que de 5 pour cent en 2008²⁰. Dans les années 2005 à 2008, par exemple, la part de l'APD accordée à l'agriculture dans les pays confrontés à des crises alimentaires était disproportionnellement faible. Elle était inférieure à 2 pour cent au Libéria, en République du Congo, en RDC, en Somalie, au Soudan et au Tchad. Elle se situait entre 2 et 5 pour cent en Angola, au Burundi, en Érythrée, en Guinée, en Ouganda, en République centrafricaine (RCA), en Sierra Leone et au Zimbabwe. Cette proportion était très en deçà de la moyenne de 6 pour cent enregistrée pour l'ensemble des pays les moins avancés (PMA). Par contre, des pays tels que la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie et le Kenya ont bénéficié d'une aide alimentaire représentant 5 à 8 pour cent du total de l'aide affectée durant cette période (FAO et PAM, 2010).

²⁰ Voir ONE (2010, p.125).

Figure 9 : Indice de la faim pour l'Afrique, 1990 et 2010



Note : données indisponibles pour Sao Tomé-et-Principe, les Seychelles, la Somalie et la Namibie.

Source : données compilées à partir des données de l'IFPRI (2010).

Un autre facteur qui complique le problème tient aux disparités entre l'aide humanitaire et l'aide agricole accordées à l'Afrique. Une part importante des financements en faveur de la sécurité alimentaire continue à être fournie par le biais de l'aide alimentaire, aussi bien en temps normal que dans les situations d'urgence. C'est ainsi qu'en 2008, les pays du G-8 ont fourni une aide alimentaire de 3 milliards de dollars USD, montant de loin supérieur au 1,8 milliard de dollars USD accordé à l'agriculture²¹. La situation dans les pays connaissant des crises prolongées est plus grave encore. Entre 2000 et 2008, plus de 60 pour cent de l'APD totale a été dépensée en assistance humanitaire à la Somalie et au Soudan, et plus de 20 pour cent au profit de l'Angola, du Burundi, du Congo, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, de la RDC, du Tchad et du Zimbabwe (FAO et PAM, 2010, p. 13).

Bien que, dans un passé récent, l'assistance internationale ait permis d'atteindre les objectifs relatifs à l'élimination de la faim en Afrique²² la région a toujours besoin d'un appui technique et financier

21 Ibid., p. 126.

22 Par exemple, tous les communiqués du G-8 entre 2005 et 2007 avaient reconnu l'importance d'accorder un soutien accru à la productivité agricole en Afrique. En 2008 et 2009, ces pays se sont collectivement engagés à inverser la tendance à la baisse de l'APD affectée à l'agriculture. Alors que le sommet de Hokkaido Tokayo de 2008 avait pris l'engagement de consacrer 10 milliards de dollars pour affronter la crise alimentaire mondiale et appuyer le secteur agricole, le sommet de L'Aquila de 2009 s'est engagé à y consacrer 20 milliards de dollars USD (révisés depuis lors à 22 milliards) sur une période de trois ans via l'Initiative alimentaire de L'Aquila. Cette initiative prévoit d'appuyer les programmes agricoles contrôlés par les pays bénéficiaires au moyen de financements prévisibles, de longue durée et bien coordonnés, et d'aider les processus nationaux tels que le CAADP (Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique). Le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP), un fonds d'affectation multilatéral géré par la Banque mondiale, a été établi lors de la réunion du G-20 de Pittsburgh afin de compléter l'Initiative de L'Aquila (voir PNUD, Bureau régional pour l'Afrique, 2011).

substantiel pour garantir sa sécurité alimentaire. L'aide alimentaire est nécessaire pour répondre à des besoins alimentaires et nutritionnels urgents (surtout en période de crise prolongée) mais ne doit pas être fournie aux dépens d'investissements agricoles à long terme, de nature à garantir l'auto-suffisance des communautés et leur sécurité alimentaire. L'aide alimentaire constitue une solution à court terme. Elle ne conduira pas les pays à réaliser la Cible 1.C de manière durable. La meilleure façon résoudre ce problème est de lancer des programmes nationaux ciblés pour assurer une nutrition essentielle aux femmes enceintes dans les ménages pauvres et fournir des repas scolaires en faisant appel à des aliments produits localement²³.

Consciente de la nécessité de promouvoir les investissements agricoles dans la région, l'Union africaine privilégie aujourd'hui le PDDAA. Ce programme accorde une attention particulière à l'emploi accru d'engrais, à l'usage de semences améliorées et au développement de programmes d'irrigation en vue de réduire substantiellement la malnutrition en Afrique. En outre, il est prévu que le Programme conjoint relatif à la chaîne de valeur régionale pour les produits agricoles améliore également la sécurité alimentaire et réduise la malnutrition (CEA, 2007). Ce sont de telles initiatives que les gouvernements africains et leurs partenaires du développement devront soutenir et développer afin de parvenir à une amélioration rapide de la productivité.

23 Le Programme d'horticulture vivrière locale pour les repas scolaires financé par le Programme alimentaire mondial et le DFID à hauteur de 25 millions de dollars USD représente une solution de ce type. Tombant sous le pilier 3 du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP), il associe l'offre de repas scolaires au développement agricole local par l'achat de nourriture produite et préparée localement.

Tableau 3 : Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans dans des pays africains sélectionnés, 1990-1999 et 2000-2009 (%)

Les dix pays les plus performants		Les dix pays les moins performants	
Pays	% de variation de l'insuffisance pondérale chez les enfants	Pays	% de variation de l'insuffisance pondérale chez les enfants
Algérie	-67,26	Nigeria	-2,20
Égypte	-37,04	Guinée	-1,89
Malawi	-36,48	Tchad	-1,17
Sénégal	-33,79	Madagascar	3,66
Gambie	-31,90	Burkina Faso	10,98
Ghana	-29,56	Comores	12,11
Botswana	-29,14	Lesotho	18,57
Mali	-26,96	Zimbabwe	21,74
Rwanda	-25,93	Maroc	22,22
Angola	-25,68	Djibouti	85,00

Source : données compilées à partir des données de l'OMS (2010b).

Indicateur 1.8 : Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans

Les progrès visant à réduire la proportion des enfants de moins de 5 ans souffrant d'une insuffisance pondérale sont également restés balbutiants, et il est peu probable que cet objectif soit atteint d'ici 2015. Sur les 36 pays pour lesquels des données complètes sont disponibles, 28 ont réussi à diminuer la prévalence des enfants souffrant d'insuffisance pondérale, bien qu'à un rythme lent, contre huit autres qui régressé dans ce domaine. En 2009, seule l'Algérie avait atteint l'objectif, et des pays tels que Djibouti, le Maroc et le Zimbabwe se retrouvent aujourd'hui à cet égard dans une posture encore plus défavorable qu'en 1990 (*Tableau 3*). Le Zimbabwe, autrefois considéré comme le grenier de l'Afrique, a été très

durement touché au niveau de cet indicateur en raison de l'effondrement économique du pays.

La malnutrition des enfants tend à perpétuer le cycle de régression au niveau de tous les autres OMD, particulièrement les Objectifs 4 et 5. Par exemple, la malnutrition infantile contribue à plus du tiers des maladies chez les moins de 5 ans et à plus du cinquième de la mortalité maternelle chez les femmes en cours de grossesse²⁴. Les données de l'IFM pour 2010 indiquent que des jeunes filles ayant grandi dans un état de malnutrition chronique donneront naissance à des bébés de poids insuffisant. Il s'agit là de l'une des principales causes

²⁴ Voir Go et al. (2010).

de la lenteur des progrès enregistrés en matière de réduction de la mortalité infantile.

Une approche globale s'impose pour affronter la malnutrition dans la petite enfance. Les interventions doivent porter sur une meilleure alimentation de la mère pendant la grossesse, la promotion de la lactation et de l'allaitement exclusif, tout en prévoyant l'apport en micronutriments essentiels et le lancement de programmes d'immunisation pour les enfants de 0 à 24 mois. Le gouvernement et les parties prenantes doivent également traiter de manière préventive les causes de la malnutrition, dont l'insécurité alimentaire, l'accès inéquitable aux services de santé essentiels, les pratiques d'allaitement peu hygiéniques et l'insuffisance des programmes de nutrition et d'éducation. Pour parvenir à des progrès sûrs, il y a lieu de mettre en place des programmes de développement complets dans lesquels la sécurité alimentaire, la nutrition et l'accès équitables aux services de santé essentiels seraient pleinement intégrés.

Indicateur 1.9 : Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique

L'effort ininterrompu déployé en faveur de la réduction du nombre de personnes insuffisamment nourries en Afrique depuis 1990 a été inversé par la forte hausse des prix des produits alimentaires pendant les années 2006 à 2008. C'est ainsi que l'Afrique (hors Afrique du Nord) est retombée à son niveau d'avant 2002 en ce qui concerne cet indicateur²⁵. L'impact de la crise alimentaire, des hausses du prix du carburant et de la crise

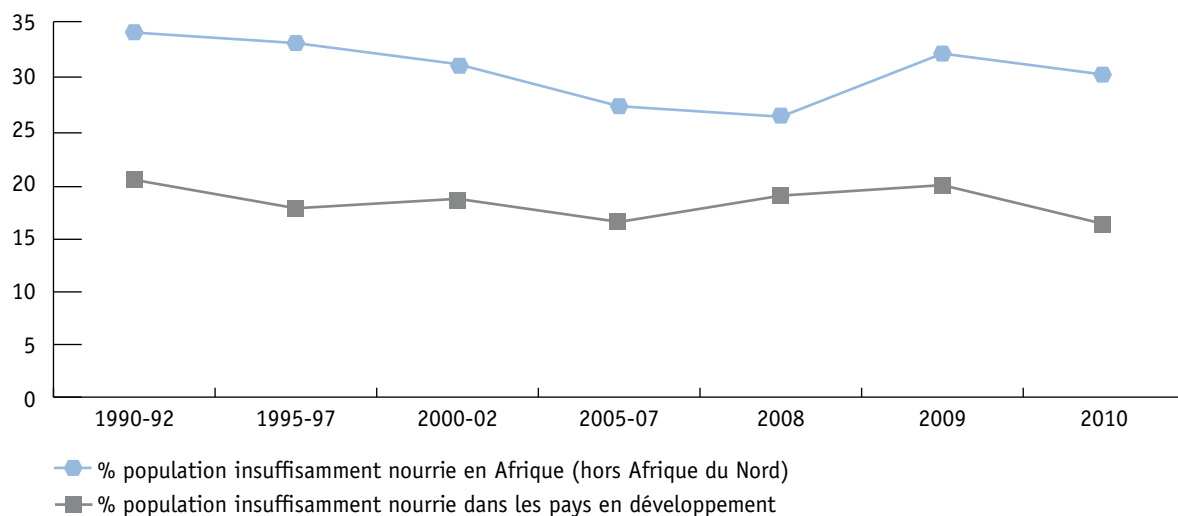
25 Bien que la proportion des personnes insuffisamment nourries ait régulièrement baissé de 1990 à 2008, leur nombre aurait en réalité augmenté, passant de 175 millions environ en 1990 à près de 250 millions d'individus en 2009. Voir FAO et PAM (2010, 11).

financière sur le continent paraît avoir été plus prononcé que dans d'autres régions en développement. Après 1990, l'écart entre la proportion des personnes insuffisamment nourries en Afrique (hors Afrique du Nord) et celle d'autres pays en développement s'est réduit, mais il s'est élargi à nouveau depuis 2008 (*Figure 10*). Sur la base des projections de la FAO pour 2010, il semble que l'Afrique (hors Afrique du Nord) pourrait abriter 25,8 pour cent du nombre total des personnes insuffisamment nourries dans l'ensemble des pays en développement, après l'Asie et le Pacifique, qui en compteraient 62,5 pour cent²⁶.

Avant l'impact de la crise alimentaire de 2006-2008, le nombre de personnes insuffisamment nourries avait diminué dans toutes les sous-régions du continent, hormis l'Afrique centrale, où cette réduction n'avait duré que de 2000 à 2002. Parmi les pays pour lesquels des données sont disponibles, 31 ont enregistré des avancées en la matière, 11 ont régressé et un seul pays (Guinée-Bissau) est demeuré stationnaire entre 1990 et 2007. Comme le montre le *Tableau 4*, en 2007, le Ghana, le Congo, le Nigeria, le Mali et Djibouti avaient atteint la cible, tandis que des pays comme le Niger, la Mauritanie, le Soudan et la Namibie, entre autres, s'étaient rapprochés de celle-ci. Cependant, en RDC, en raison du conflit prolongé, de l'effondrement économique, du déplacement massif de populations et de l'insécurité alimentaire chronique que connaît le pays, la proportion des personnes insuffisamment nourries est passée de 26 pour cent en 1990 à 69 pour cent en 2007. Parmi les pays enregistrant un recul au niveau de cet indicateur, figurent notamment le Swaziland, le Burundi, la Gambie et le Botswana.

26 Voir FAO et PAM (2010).

Figure 10 : Proportion des populations insuffisamment nourries en Afrique (hors Afrique du Nord) comparée à celle d'autres pays en développement, 1990-2010



Source : données compilées à partir des données de la FAO et du PAM (2010).

Note : les chiffres pour 2009 et 2010 sont des projections réalisées à partir des statistiques de la FAO pour 2010.

La lenteur des progrès visant à réduire la pauvreté de moitié, créer des emplois durables et diminuer la malnutrition a contribué à ralentir la réalisation des progrès au niveau des autres objectifs. Une approche à deux niveaux s'impose pour faire face à l'insécurité alimentaire dans le court et le long terme. Il y a lieu de soutenir les consommateurs très pauvres par des interventions en matière de protection sociale couplées à des efforts d'accroissement du volume de la production agricole (surtout chez les petits agriculteurs) et d'amélioration de la gestion des marchés alimentaires, afin d'aboutir à une croissance économique plus inclusive (Ortiz et al. 2011). Une telle approche devra être étayée par une population active motivée, éduquée et bien portante.

Les résultats économiques sont d'autant plus performants que l'état nutritionnel de la

main-d'œuvre est satisfaisant. Par conséquent, il importe de renforcer les efforts visant à améliorer la croissance économique en faveur des pauvres, en mettant l'accent sur la productivité agricole et l'égalité des genres. La mise en œuvre du PDDAA (avec une attention particulière accordée à l'utilisation d'engrais et de semences améliorées, ainsi qu'à un programme d'irrigation étendu) pourrait contribuer à réduire sensiblement la malnutrition et à promouvoir la sécurité alimentaire en Afrique.

Protection sociale et réduction de la pauvreté

En dépit de la trajectoire économique positive actuellement projetée pour l'Afrique, le risque de nouveaux chocs mondiaux et leurs conséquences éventuelles sur les ménages confèrent une importance critique aux politiques sociales de caractère proactif, et tout particulièrement à la protection

Tableau 4 : Onze pays africains respectivement en tête et à la traîne du classement en matière de réalisation de la réduction de la malnutrition, 1990-2007

Pays en tête du classement		Pays à la traîne du classement	
Pays	% du niveau d'amélioration	Pays	% du niveau de régression
Ghana	-81,5	RDC	165,4
Congo	-64,3	Swaziland	50,0
Nigeria	-62,5	Burundi	40,9
Mali	-55,6	Gambie	35,7
Djibouti	-53,3	Botswana	31,6
Niger	-46,0	Zambie	22,9
Soudan	-43,6	Tanzanie	21,4
Mauritanie	-41,7	Comores	21,1
Namibie	-40,6	Madagascar	19,1
Éthiopie	-40,6	Ouganda	10,5
Bénin	-40,0	Libéria	10,0

Source : données compilées à partir des données de la DSNU (mises à jour en juin 2010).

Note : les données sont incomplètes pour huit pays : Afrique du Sud, Algérie, Égypte, Gabon, Libye, Maroc, Sao Tomé-et-Principe et Tunisie.

sociale. Nombreuses sont les stratégies adoptées dans ce domaine par différents pays africains qui se sont avérées probantes : pension vieillesse (Afrique du Sud et Lesotho) ; programme de repas scolaires préparés à partir de produits locaux (Kenya) ; dispositif de sécurité productif (Éthiopie) ; travaux publics et versements en espèces non assortis de conditions (Rwanda).

Loin d'être perçue comme une « aumône », la protection sociale doit être considérée comme un investissement à long terme nécessitant des allocations budgétaires régulières. En Algérie, le budget alloué à la sécurité sociale représente environ 11 pour cent du budget de l'État. Les

mécanismes susceptibles de générer le moins d'effets dissuasifs sont ceux qui tendent à exercer un impact optimal en termes de réduction de la pauvreté et de développement humain. Une approche complète reposant sur l'un ou plusieurs des éléments suivants a fait ses preuves dans de nombreux pays : interventions axées sur la productivité, la création d'emploi, les échanges commerciaux ou les transferts. La coopération Sud-Sud peut également jouer un rôle important via le partage d'expériences, la transmissibilité des leçons tirées, l'assistance technique adéquate pour promouvoir des politiques et des programmes de protection sociale orientés vers le développement humain.

La protection sociale engendre la cohésion sociale et autonomise les femmes, surtout lorsqu'elle cible les fillettes et améliore les niveaux de consommation des ménages. Le transfert de revenus accroît la participation des femmes aux prises de décision familiales et permet d'affecter ces allocations à la scolarisation des enfants et l'accès aux services médicaux. Les interventions sensibles à la dimension de genre produisent ainsi des effets multiplicateurs, particulièrement dans les domaines de l'éducation des filles, de la santé maternelle et infantile et de l'autonomisation économique des femmes. Les interventions ciblées en faveur de la nutrition infantile ou de l'emploi des jeunes auront aussi des effets bénéfiques sur les autres OMD.

Une forte volonté politique, des capacités administratives et institutionnelles, la viabilité financière et le caractère abordable des dépenses joueront un rôle critique pour le succès des programmes de protection sociale en Afrique. (Voir également la Section III de ce rapport, qui examine la protection sociale et son rôle dans l'accélération des progrès en vue de la réalisation des OMD en Afrique.)

OBJECTIF 2 : ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

Le taux d'inscription dans le primaire a continué à s'améliorer, atteignant un taux de 89 pour cent dans le monde en développement. Toutefois, le rythme d'une telle avancée est insuffisant pour garantir que, d'ici 2015, tous les garçons et les filles dans les pays en développement auront complété le cycle de la scolarisation primaire. Néanmoins, l'Afrique a accompli des progrès remarquables sur la voie de l'éducation primaire universelle, faisant passer son taux net de scolarisation de 65 pour cent en 1999 à 83 pour cent en 2008. En effet, cet

OMD est l'un de ceux sur lesquels les pays africains ont le mieux progressé. Alors que la plupart des pays d'Afrique peuvent s'attendre à réaliser la scolarisation universelle dans le primaire à l'échéance de 2015, ils sont beaucoup moins nombreux à tabler sur la réalisation des objectifs concernant l'achèvement du cycle d'éducation primaire et l'alphabétisation des jeunes adultes. L'éducation au-delà du primaire est également jugée critique pour garantir une progression soutenue en vue de la réalisation d'autres objectifs, tels que les OMD liés au plein emploi, à la réduction de la pauvreté et à la santé.

Cible 2.A : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

Indicateur 2.1 : Taux net de scolarisation dans le primaire

La plupart des pays d'Afrique ont enregistré une progression sensible du taux net de scolarisation dans le primaire. Sur les 36 pays africains pour lesquels des données sont disponibles pour 2008/2009, 16 au total²⁷ ont réalisé des taux nets de scolarisation de plus de 90 pour cent. L'Algérie, le Burundi, l'Égypte, Madagascar, l'Ouganda, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, la Tanzanie, la Tunisie et la Zambie ont déjà atteint ou même dépassé la cible minimum, qui consiste à parvenir à un taux net de scolarisation de 95 pour cent d'ici à 2015. L'Afrique du Sud, le Bénin, le Malawi, Maurice, le Maroc, la Namibie et le Togo sont à 5 à 10 pour cent de la cible (*Figure 12*). Les autres pays sont également en bonne voie pour

²⁷ Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Burundi, Égypte, Malawi, Maurice, Namibie, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Togo, Tunisie, Tanzanie et Zambie.